



SHERBROOKE

ENTENTE CORPORATIVE SAISON 2012

(Expiration 31 mai 2013)

Le Club de Golf Sherbrooke et

l'entreprise au nom de : _____ N° carte membre _____

Adresse : _____ Courriel : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Code postal : _____ Télécopieur : _____

représentée par : _____

ci-après désignée « membre corporatif »

- Le Club de Golf Sherbrooke est heureux de vous offrir une formule corporative. Vous avez accès au pavillon et au terrain de golf au même titre qu'un membre régulier et selon les heures de départ disponibles lors de votre réservation.
- La carte corporative vous donnera l'occasion de maximiser vos relations d'affaires en invitant vos associés, votre personnel et votre clientèle.
- Chaque adhérent qui utilise un numéro de membre corporatif peut bénéficier de :

40 droits de jeu 18 trous (en tout temps) avec 1/2 voiturette électrique : 1 413.36 \$
ou 80 droits de jeu 9 trous (avant 8 h ou après 14 h) TPS 70.66 \$ TVQ 140.98\$ Total : 1 625,00 \$

ou 40 droits de jeu de 18 trous (en tout temps) sans voiturette électrique : 991.53 \$
ou 80 droits de jeu de 9 trous (avant 8 h ou après 14 h) TPS 49.57 \$ TVQ 98.90 \$ Total : 1 140,00 \$

TPS 843913559RT0001 TVQ 1213065145TQ0001

Entente conclue le : _____

Par : _____
Membre corporatifPar : _____
Club de golf SherbrookePAYÉ LE: _____ par Chèque ou Carte de débit**Réservation en ligne** www.golfsherbrooke.com

ou par téléphone au 819 346-GOLF (4653)

Renseignements info@golfsherbrooke.com ou (819) 569-6534**Merci et bonne saison de golf 2012!**